

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La SAS FORMA PLUS est un organisme de formation professionnelle continue pour adultes, spécialisé dans les domaines suivants : Bureautique, PAO/DAO, Langues Etrangères, Ressources Humaines, Création Reprise D'entreprise,

DEFINITIONS

Société: SAS FORMA PLUS

Client : personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la

société.

Stagiaire: personne physique qui suit la formation.

Financeur: organisme public ou privé qui assure le financement de la formation (OPCO, CDC, Pôle Emploi,

etc.)

OBJET

Les actions de formation se rapportent à l'article L 6313-1 du Code du travail et sont conformes aux obligations légales.

Ces actions de formation font l'objet de conditions générales de vente, dénommées CGV en abréviation. Les CGV sont communiquées au client préalablement à toute commande, lors de la remise du devis.

DURÉE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables dès approbation de la commande par le client.

PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Nos CGV s'appliquent à toutes les modalités de formation : inter, intra, blended et FOAD

INSCRIPTIONS

Les inscriptions deviennent fermes sous réserve de disponibilité du stage demandé et de la réception de votre confirmation.

LES DOCUMENTS LÉGAUX

Pour chaque action de formation une convention ou un devis établi selon les textes en vigueur est adressé en deux exemplaires dont un est à retourner par le client revêtu du cachet de l'entreprise (sauf pour les actions financées par le CPF)

L'attestation est adressée après la formation.



CONDITIONS FINANCIÈRES

Prix

Les prix des prestations sont ceux acceptés par le client dans le devis ou la convention. Ils sont exprimés en Euros hors taxes et sont majorés du taux de TVA applicable aux dates d'émission des factures. Les frais annexes sont ceux figurant sur le devis.

Conditions de règlement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture.

Les règlements peuvent être effectués par virement bancaire ou postal et par chèque.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance.

En cas de retard de paiement, nous appliqueront des pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal et une indemnité pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement de 40 € et les frais supplémentaires.

Règlement par l'OPCO

En cas de paiement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient à ce dernier d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO.

Le client devra nous communiquer l'accord de financement avant le début de la formation.

Financement personnel

Tout ou partie du financement personnel peut être réglé par le CPF (Compte Personnel de Formation) du stagiaire, suite à la validation sur l'application « Mon Compte Formation ».

ANNULATION DE LA FORMATION

Annulation à l'initiative du client

En cas de renoncement par le client avant le début de l'action, l'organisme se réserve le droit de facturer des frais d'annulation calculés comme suit :

- En cas d'annulation d'une prestation transmise au plus tard entre le 14ème jour et le 7ème jour calendaire avant la date de début de la prestation planifiée initialement : 50% du coût de la prestation est dû
- Moins de 7 jours calendaires avant la date de début de la prestation planifiée initialement : 100% du coût de la prestation est dû

Le coût ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO

En cas de financement par le CPF : se référer aux Conditions Générales de « Mon compte formation » (article 6.1)

9. LITIGES

Annulation par FORMA PLUS

1 – <u>Insuffisance du nombre de participants à une session</u>: dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, FORMA PLUS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 10 jours calendaires avant le début de la formation et ce, sans indemnités.



2 – <u>Cas de force majeure</u>: FORMA PLUS ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

Les supports de cours et de travaux pratiques, sous forme papier ou électronique, utilisés par la société pour assurer la formation et remis aux stagiaires, demeurent la propriété exclusive de la société. A ce Titre, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire ou exploiter tout ou partie de ces documents, sans un accord écrit de la société.

CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION

La société, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels tout document et information auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la formation ou à l'occasion des échanges antérieurs à la formation. La société s'engage à ne pas communiquer à des Ditiers autres que les organismes financeurs, les informations transmises par le client y compris les informations concernant le stagiaire.

PROTECTION ET ACCÈS AUX INFORMATIONS A CARACTÉRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel concernant les stagiaires sont collectées et traitées exclusivement pour le suivi des formations et leur validation.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès ainsi que d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant.

Ils peuvent exercer ce droit en adressant une demande écrite à la société.

DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et FORMA PLUS à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de la juridiction de Rouen 76 seul compétent.

MAJ le 04/05/2023